La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°99 - Juin 2025

L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille, amis, compagnons d'armes et collègues :

- **Michaël Vayre**, sapeur-pompier volontaire à Cajarc dans le Lot, décédé le 27 avril 2025 dans un accident de la route sur le territoire du Grand Figeac dans le Lot. Il était âgé de 26 ans.

- **l'adjudant Nicolas Gassier**, pompier volontaire à Gréoux-les-Bains dans les Alpes de Haute-Provence, décédé dans la soirée du 5 mai 2025. Il était âgé de 33 ans.

- **du sergent-chef Guillaume Jarry**, sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Bras-d'Asse dans les Alpes de Haute-Provence, décédé le 18 mai 2025, lors d'un accident de la circulation en se rendant à la caserne. Il était âgé de 28 ans.

- du **lieutenant-colonel François Laurentin**, du 1er Régiment étranger de cavalerie, décédé le 5 mai 2025, des suites d'une longue maladie.

- **du sergent Maxence Roger**, du 3è RPIMa, décédé accidentellement le 19 mai 2025 en Guyane, dans le cadre de l'opération Harpie. Il était âgé 27 ans.

Nous adressons nos vœux de bon rétablissement
- **au policier de la BAC de Champigny-sur-Marne**, blessé en intervention lors de l'interpellation d'un cambrioleur qui l'a poussé du haut d'un toit, faisant une chute de 6m, dans la nuit du 5 au 6 mai 2025.
- **au policier brestois**, blessé dans la nuit du 8 au 9 mai 2025 au matin, lors d'une interpellation suite à une course-poursuite dans les rues de Brest.
- **au gendarme d'Aix-en-Provence**, grièvement blessé par arme à feux lors d'une tentative d'homicide, alors qu'il se rendait à son domicile dans la nuit au 9 au 10 mai 2025.
- **au sergent-chef Niccolo Scardi**, pompier volontaire à Évian-les-Bains, grièvement blessé après avoir été percuté par un chauffard le 10 mai 2025, lors d'un rodéo urbain.
- **aux policiers de Bordeaux** blessés en plein cœur du palais de justice de la ville, le 12 mai 2025, lors d'une violente bagarre.
- **le motard de la police** blessé, le 27 mai 2025, sur l'autoroute A20 dans le Tarn-et-Garonne, lors d'une course-poursuite.

L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :
- **les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, les agents pénitenciers, les policiers municipaux** victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- **tous les militaires français engagés** dans les différentes opérations extérieures et intérieures.
- **les Victimes des actes barbares et de terrorismes** qui sont perpétrés en France et de par le monde.

Les infos départementales

Nomination du nouveau Préfet

Par décret du Président de la République en date du 28 avril 2025, M. **Louis Le Franc** est nommé **Préfet du Finistère**, en remplacement de M. Alain Espinasse.

La vie du groupe départemental

Réunis le Jeudi 15 mai 20245 à la salle Anne Péron d'Hanvec, les membres du Conseil d'administration de l'UNC du Finistère ont élu un nouveau Bureau :

Président départemental : **François Sévin**
Président départemental adjoint : **Claude Bail**
Vice-présidents :
- Action Sociale : **Charles Bizien**
- Statuts, règlement intérieur et législation combattante : **François Urbide**

Secrétaire départemental : **Yann Droumaguet**
Trésorier départemental : **Alexis Bonenfant**

De gauche à droite : Noël Guen, Alexis Bonenfant, Bernard Jambou, René Guillou, Gaëlle Quéré, Patrick Dalbin, Jean-Luc Madec, Charles Bizien, Éric Masson, Jean-Yves Féroc, Yann Droumaguet, Hugues Tréguer, Christian Kerboul, Daniel Roudaut, François Sévin, Roger Bossard, Pascale Pichon, André-Alain Guimbard, René Delaunay, François Ferrec et Claude Bail

(Absents : Guy Danigo, Rudy Le Mauguen, Joëlle Le Deun et François Urbide)

Composition des différentes commissions départementales :

Action humanitaire et Décorations

Responsable : **Claude Bail**

Membres :
Charles Bizien
Guy Danigo
Joëlle Le Deun
Gaëlle Quéré
Daniel Roudaut

Action sociale

Responsable : **Charles Bizien**

Membres :
Claude Bail
Joëlle Le Deun
Gaëlle Quéré

Statuts, règlement intérieur et législation combattante

Responsable : **Francois Urbide**

Membres :
Roger Bossard
Guy Danigo

Recrutement, Communication et Devoir de mémoire

Membre :

Pascale Pichon

À l'issue de la réunion, des décorations internes furent remises par François Sévin :
- le mérite UNC vermeil à Christian Kerboul
- la Croix du Djébel argent à Jean-Yves Féroc
- la Croix du Djébel vermeil à Gaëlle Quéré et Jean-Luc Madec
- la Croix du Djébel or à Bernard Jambou

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur notre adhérente canine Miss Maggy, pour son indéfectible fidélité à l'UNC du Finistère en lui décernant un diplôme de remerciements.

Promotions du 8 mai 2025

Insignes de porte-drapeaux

Insignes 50 ans (2)

Michel Bescond – UNC de Tréflez

Jean Colin – UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau

Insignes 10 ans (2)

François Moysan – UNC de Cléder

Daniel Tocquet – UNC de Concarneau

Insignes 3 ans (12)

Laurent Biancotto – UNC de La Forest-Landerneau

Mattéo Delagnes – UNC de La Forest-Landerneau

André Flanet-Delpire – UNC de Plouarzel Ploumoguer

Yves Lagattu – UNC de Plounévez-Lochrist Lanhouarneau

Alain Le Turquais – UNC du Grand Brest

Jean-Luc L'Hostis – UNC de Plabennec et l'Aber

Louna Lotrian - UNC de Kerlouan

Linda Nizou – UNC de Plabennec et l'Aber

Marc Pardé – UNC de Saint-Méen

Patrick Reux – UNC de Plouarzel Ploumoguer

Yann Rivallin – UNC de Plabennec et l'Aber

Jean-Luc Robert – UNC de Plouarzel Ploumoguer

Décorations internes

Mérite UNC

Bronze : 22
Argent : 25
Vermeil : 6
Or : 4 à titre exceptionnel

Croix du Djébel

Bronze : 10
Argent : 10
Vermeil : 5
Or : 4

Nous adressons toutes nos sincères félicitations aux nouveaux décorés.

La vie des UNC locales

UNC de Lanildut

Hommage à trois Résistantes

Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération et du devoir de mémoire, l'UNC de Lanildut organisait, le vendredi 25 avril, une cérémonie d'hommage aux héros de la déportation de notre commune. Cette cérémonie était organisée deux jours avant l'hommage national afin d'y impliquer les enfants de notre école. Cet événement était l'occasion d'évoquer le parcours de vie de trois femmes ayant vécues à Lanildut et directement concernées par cette tragique période de notre histoire, il s'agit de :

- **Madame Anna Kervella** : Elle habitait à Brest avec son époux Julien et sa fille Yvonne âgée de 16 ans. Les trois membres de la famille rentrent dans la résistance en Août 1943. Trahi par un des leurs les Kervella seront arrêté par les Allemands. Julien sera condamné à mort et fusillé le 10 juin 1944. Anna sera déportée au camp de concentration de Ravensbrück, sous le matricule 35383 tatoué sur la peau. Elle est libérée par la Croix-Rouge Suédoise le 3 juillet 1944. Elle décédera chez sa fille à Lanildut le 28 juillet 2000. Tous les habitants de la commune qui l'ont bien connue se souviennent de ce tatouage.

- **Madame Yvonne Kervella** : Elle habitait, à Brest, avec ses parents. Tout comme eux elle est arrêtée dans la nuit du 24 au 25 mai 1944 pour son engagement dans la résistance malgré son jeune âge. Elle reçoit en 1946 la médaille de la Résistance. En 1950 elle épousera Jean Guivarc'h et s'installera avec lui à Lanildut.

- **Madame Adrienne Raimbault** : « Héroïne discrète de la Seconde Guerre mondiale ». Elle vit avec ses parents dans une ferme près de Chartres. Sans le vouloir, elle aide des prisonniers français à s'évader et, de peur de représailles, son père la chasse de la ferme familiale. Elle sera recueillie par Madame Halna Du Fretay. Elle devient dès lors agent de liaison dans le secteur de Château-Gontier. Elle sera arrêtée, torturée par les Allemands puis libérée. Très affaiblie, la famille Du Fretay, qui possède une maison et des terres à Lanildut, l'installera dans cette commune où elle résidera jusqu'à sa mort le 11 Novembre 2017 à l'âge de 94 ans. Madame Raimbault avait été faite chevalier de la Légion d'Honneur le 11 Novembre 2009.

UNC de la presqu'île de Crozon

Hommage à Yvonne Le Roux, alias « Tante Yvonne »

À l'occasion de la journée du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation, l'UNC de la presqu'île de Crozon a rendu hommage à Yvonne Le Roux, le 27 avril 2025.

Cette française presque sexagénaire, résidait à Philadelphie en 1940. À 58 ans, elle n'hésite pas à venir à Londres et se mettre au service de l'Intelligence Service.

Envoyée en France, elle crée le long de la côte bretonne un réseau sous le nom de "Tante Yvonne". Son réseau, fonctionne autour de l'arsenal de Brest. Les services secrets anglais donnaient à son réseau une cote de véracité de 90%.

Madame Le Roux, alias 'Tante Yvonne" avait dans le port plusieurs indicateurs l'un d'eux était le Directeur de l'Arsenal.

C'est ainsi que son réseau Johnny fut en mesure de renseigner l'Amirauté anglaise sur l'état d'avancement des travaux de réparations des croiseurs allemands à la Palice, et à Brest.

Arrêtée le 8 avril 1942 à Plomodiern, elle fut transférée à la prison de la Santé à Paris. Partie de Compiègne au chant de la Marseillaise, elle est déportée à Ravensbrück où elle donnera l'exemple du courage. Elle connaîtra les joies de la Libération et le retour en France, mais elle n'eut pas la force de rejoindre sa Bretagne natale et de retrouver ses amis, elle meurt à Paris le 27 avril 1945 à l'hôpital Pasteur, d'une dysenterie contractée au camp.

UNC de Saint-Renan

Visite auprès des élèves de l'école Notre-Dame de Liesse

Dans le cadre des 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale et en complément du voyage en Normandie des élèves de CM1 sur les traces du débarquement, six classes de CM1/CM2 de l'école Notre-Dame de Liesse se sont succédé pour assister aux conférences sur le débarquement en Normandie, la libération de Brest et découvrir la section des Forces françaises Intérieures (FFI) de Saint Renan.

L'UNC locale s'était mobilisée pour transmettre à cette jeune génération, la mémoire de cette douloureuse période.

Ces moments d'échanges, d'une heure et trente minutes furent à peine suffisants aux écoliers en quête de réponses à leurs nombreuses questions.

Commentaires de deux élèves :

- Nous retenons qu'il y avait 54 FFI à St-Renan, on a trouvé la conférence très harmonieuse, agréable et intéressante. Erik.
- On retient qu'il faut 3 Sherman pour détruire un char Tigre II. On a trouvé la conférence très agréable, harmonieuse. Les intervenants étaient gentils, intéressants et à l'école. Esteban.

Cérémonies du 8 Mai

UNC de la presqu'île de Crozon

Commémoration des 80 ans du 8 mai 1945 à Crozon
Fanchon Le Monze, Première adjointe de Crozon, Monique Porcher, conseillère départementale du Finistère, les élus du conseil municipal et les jeunes élus du CMJ, les autorités militaires et associations patriotiques ont commémoré ensemble les 80 ans du 8 mai 1945.

Les jeunes du CMJ ont lu la déclaration du Général De Gaulle et les jeunes collégiens du Collège Sainte-Jeanne d'Arc ont lu le poème de Paul Éluard « Gabriel Péri ».

Les élèves officiers de l'École navale et les élèves de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan étaient présents à cette cérémonie face au piquet d'honneur de la base opérationnelle de l'île longue.

UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal

Important rassemblement du 8 mai à Bourg-Blanc avec les familles, le conseil municipal, les veuves et les adhérents UNC.

Cette année nous avons attribuer un diplôme aux enfants du Conseil municipal des jeunes qui nous suivent tous les ans lors des cérémonies.

UNC de Locmaria-Plouzané

Locmaria Plouzané a fêté le 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.
Cette cérémonie s'est tenue en présence des élus de la commune, du CMJ, du VAE Xavier Petit (FOST), d'une délégation de la PMM Brest, des portes drapeaux et de nombreux habitants.

À l'issue, en Mairie, cinq Mérite UNC échelon bronze ont été remises. Cette fin de matinée s'est terminée par un moment de convivialité.

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Le Relecq-Kerhuon

Le 8 mai, une cérémonie commémorative s'est tenue au Relecq-Kerhuon en présence d'un large public, venu rendre hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.
La lecture du discours de l'UNC a été faite par des élèves, soulignant l'importance de la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

La fanfare Goût du Reuz a assuré l'accompagnement musical, apportant une touche solennelle et émotive à la cérémonie.

Guipavas

À l'occasion du 8 mai, une émouvante cérémonie s'est tenue à Guipavas pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale.
Devant une foule nombreuse rassemblée pour rendre hommage aux victimes et héros de la guerre, les discours officiels, les dépôts de gerbes et les moments de recueillement ont rythmé cette matinée empreinte de solennité.

La cérémonie, orchestrée avec soin par Serge Beyou, a été magnifiquement mise en valeur par la fanfare locale Gout du Reuz, qui a apporté une touche musicale vibrante et émouvante à l'événement.

UNC de Guissény

80 ans de mémoire célébrée

À Guissény, le 80ème anniversaire de l'Armistice de 1945 a revêtu une solennité particulière.

Après le lever des couleurs sur le parvis de la mairie et le défilé derrière le sonneur et les porte-drapeaux, au monument aux morts, un hommage a été rendu aux morts Guisséniens du conflit de 1939 – 1945.

Ce sont les jeunes du conseil municipal (CMJ) qui ont procédé à l'appel des 50 noms des disparus lors de ce conflit, suivi du dépôt de gerbe au pied du monument aux morts déposé par deux enfants du CMJ accompagnés par le maire Raphael Rapin et du président des officiers mariniers en retraite Jean-Yves Cloarec. À l'issue de la minute de silence, la Marseillaise et le chant des partisans furent entonnés par tous.

À la maison communale, Noël Guen, président de l'UNC de Guissény, a remis la Croix du Djebel bronze à Jean-Yves Cloarec et à Alain Ladan en reconnaissance de leur engagement pour l'UNC.

Le maire, après une brève allocution, a passé la parole à Noé, conseiller municipal jeune qui a rappelé le sacrifice des Guisséniens lors de cette guerre et de toutes les autres ou la commune a perdu bon nombre de ses enfants. Noé a également remercié tous les adhérents de l'UNC pour le travail effectué pour la préparation des cérémonies et la pérennité du « Devoir de mémoire » :

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, à Guissény, nous nous retrouvons pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. Le 8 mai 1945, c'était la fin d'une guerre terrible. Une victoire sur l'oppression, rendue possible par le courage immense de millions de femmes et d'hommes.

Parmi eux, il y avait des visages que l'on connaît, parfois même des membres de nos familles, ou des noms gravés à jamais sur le monument de notre commune. Aujourd'hui, nous leur disons simplement et sincèrement : merci.

Je veux adresser un remerciement tout particulier à nos anciens combattants, ici présents ou dans nos cœurs. Merci pour votre engagement, votre dignité, votre exemple. Vous êtes des piliers de notre mémoire collective.

Cette journée est aussi un moment pour se retrouver. Entre générations, entre voisins, entre habitants de Guissény. C'est dans ces instants partagés que la mémoire reste vivante.

Et puis, soyons honnêtes : c'est aussi l'occasion de se serrer les coudes, d'échanger quelques souvenirs, quelques sourires… et pourquoi pas quelques blagues. Parce qu'après tout, vivre en paix, c'est aussi pouvoir rire ensemble.

Merci à toutes et à tous pour votre présence.

Vive les anciens combattants,

Vive Guissény,

Vive la République !

(Noé Ginet)

Cette cérémonie à été suivie d'un vin d'honneur offert par la mairie et l'UNC.

L'Hôpital-Camfrout

À l'occasion de la commémoration du 80ème anniversaire de la victoire de 1945, l'association locale de l'UNC et la municipalité se sont réunis, auprès d'une assistance d'une cinquantaine de personnes, au monument aux morts en présence de nombreux habitants de la commune, civils et militaires.

Une Jeep de l'association « Bretagne 44 », qui avait effectué le débarquement de Provence, était également présente. Un rappel historique sur la capitulation allemande a été lu par un jeune de l'école primaire, puis la lettre de l'UNC par Marie-Claude Le Vey et enfin celle du ministre par le maire.

Le nom des 22 Morts pour la France de la commune ont été ensuite rappelés par le jeune, et chacun d'entre eux étant suivi de la mention « Mort pour la France ». Un dépôt de gerbe a eu ensuite lieu au monument et sur la tombe des aviateurs alliés.

À l'issue de la cérémonie officielle et lors du pot de l'amitié dans la salle municipale, le président, Jean-Claude Laot, a remis la médaille du Mérite UNC échelon argent à Laurence Nicolas, secrétaire, et Didier Nicolas, secrétaire-adjoint de l'UNC locale.

La journée s'est clôturée par un repas convivial au restaurant « La Grignotière ».

De gauche à droite : Didier Nicolas, Laurence Nicolas et Jean-Claude Laot

UNC d'Irvillac

Au cours de la cérémonie commémorative du 8 mai 2025 à Irvillac, Henri Bourbon *(à gauche),* trésorier de l'UNC locale, a été décoré de la médaille de la Défense nationale par Loïc Rohan, président local.

UNC de Kerlouan

C'est en présence de Christian Colliou, maire de la commune, de Bernard Jambou, président des associations patriotiques, des représentants du conseil municipal, des enfants des écoles, des membres des associations patriotiques et de la population kerlouanaise, en grand nombre, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie commémorative de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe.
Le cortège s'est déplacé de la place de la mairie vers le monument aux Morts. La cérémonie, dirigée par Baptiste Duten, a débuté par le hissage des couleurs avec les enfants des écoles et la lecture d'un texte de l'UNC nationale par Bernard Jambou.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de la Croix du combattant à André et Romain Guillerm, père retraité et fils en activité, tous deux maître manœuvrier, au titre des OPEX, suivie de la remise du diplôme d'honneur, 3 ans de de porte-drapeau, à Louna Lotrian-Salaun.

Les enfants des 2 écoles ont fait la lecture du texte de la « la Liberté de Paul Éluard ». Le maire a ensuite fait la lecture du message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.
L'appel des morts de la guerre 39/45 suivi d'un dépôt de gerbes, de la minute de silence, de la Marseillaise, et le salut aux porte-drapeaux ont clos la cérémonie.
À l'issue de la cérémonie, tous les participants ont été invités à la salle Ar Mor Glas au vin d'honneur offert par l'UNC.

UNC de Kernouës

Le jeudi 8 mai la commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire s'est déroulé devant le monument aux Morts de Kernouës.
Plusieurs enfants de l'écoles multisite de Kernouës-Saint-Frégant accompagné de leurs parents étaient présents. En effet, Jean-Philippe Génard et Joëlle Le Deun avaient présenté le 22 avril dernier un exposé sur la fin de la seconde guerre mondiale avec la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Après la montée des couleurs, les enfants ont lu un poème sur la liberté. Les lectures officielles ont été faites par le président Jean-Philippe Génard et le Maire Christophe Bèle. Après la minute de silence respectée, la Marseillaise chantée par l'assemblée a clôturé la cérémonie.

Un pot de l'amitié a été offert par l'UNC de Kernouës en présence de tous les participants.

Lors de la réception Jean Philippe Génard a remis la croix du Djébel échelon argent à Joëlle Le Deun en reconnaissance de son engagement pour l'UNC.
La prestation des joueurs de cornemuse a été une nouvelle fois appréciée. Pour les remercier de leur fidélité, le président de l'UNC Kernouës leur a offert la casquette UNC.

UNC de Landéda

Les cérémonies du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe se sont déroulées à Landéda le 8 mai 2025 en présence de Madame la députée du la cinquième circonscription du Finistère, des élus et des associations de l'UNC de Lannilis Tréglonou, du président local et du porte-drapeau de la FNOM et d'une délégation des membres de la Société Nationale de Sauvetage en Mer de la station du port de l'Aber Wrac'h.
Notons :
- la remise de la médaille de bronze de la Défense Nationale (à titre exceptionnel) avec agrafes « Défense » et « Essais Nucléaires » à Robert Lacroix-Vincent par Michel Reynaud, président de la FNOM, et de la médaille de reconnaissance de la Nation avec agrafe « Opérations Extérieures » à Jean-Yves Herry par Claude Deschenes, secrétaire de l'UNC ;
- le dépôt de gerbe par le maire et Madame la Députée ;
- l'arrivée de la Flamme de la Nation venue depuis l'Arc de Triomphe de Paris jusqu'au Mémorial National des Marins « Morts pour la France » à Saint Mathieu en Plougonvelin encadrée par deux élèves des écoles de Landéda puis déposée au pied du monument aux morts de la commune, suivie d'une lecture harmonieuse par quatre élèves expliquant la présence de ce symbole centenaire ;
- la participation d'une délégation du Service Militaire Volontaire de Brest ;
- l'aubade des deux sonneurs du bagad de Plougastel tout au long de la matinée.

À l'issue de la cérémonie protocolaire, David Kerlan, premier magistrat de la commune a invité l'ensemble des participants au pot de l'amitié.
Le prochain rendez-vous est fixé au 11 novembre 2025 à Lannilis pour le 107ème anniversaire de l'Armistice.

La lanterne de la Flamme de la Nation

UNC de Landivisiau

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1045 a rassemblé les associations patriotiques, les élus, la gendarmerie, les pompiers, ainsi que le commandant de la base aéronavale de Landivisiau et un public important. Un détachement de la BAN était également présent sur les rangs.

Les poèmes et lettre de résistant ont été lues par des Collégiens, suivies des discours et remises de gerbes. Ancien militaire de la base aéronavale, qui a aussi servi sur les porte-avions Foch et Clémenceau, Ronan Perseq, s'est vu remettre la croix du combattant par le commandant de la Base aéronavale de Landivisiau, Marc Bourdilleau.

Laurence Claisse, maire de Landivisiau, a remis le diplôme de reconnaissance de l'UNC à plusieurs collégiens (Saint-Joseph et Kerzourat) du groupe scolaire Diderot, ainsi que de la maison familiale rurale pour leur participation active à la cérémonie, notamment la lecture de textes et le dépôt de gerbes.

Après la cérémonie, à la mairie, Jean-René Picard s'est vu remettre la Croix du Djebel échelon bronze pour son assiduité et son dévouement au sein de l'UNC de Landivisiau, depuis 2008.

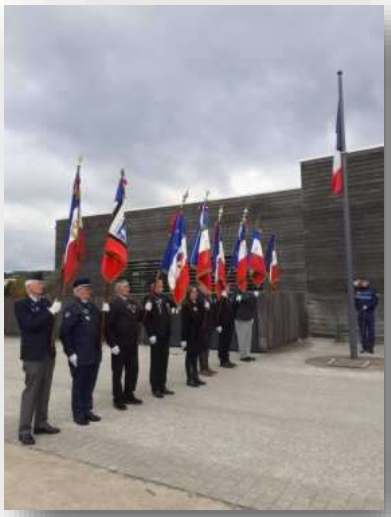

UNC de Landerneau

À Landerneau, le jeudi 8 mai, nous célébrions la 80ème Journée Nationale de la Déportation conjointement avec la commémoration de la Victoire de la Guerre 39-45. Avant les lectures officielles, Jean-Paul Page officiant en tant que maître de cérémonie, a souhaité mettre en exergue la restauration du drapeau des Déportés. Clément Quéré a ensuite lu le message pour la Journée du souvenir des victimes et héros de la déportation avant que Patrice L'Her ne délivre celui de l'UNC.

Le maire Patrick Leclerc a pris le relais, délivrant le discours de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la mémoire et des Anciens combattants. Enfin Clément est revenu au micro pour redire les mots qui furent prononcés par le général De Lattre de Tassigny, signataire de l'acte de capitulation de l'Allemagne.

Lors du pot de l'amitié, Clément s'est vu remettre, par Patrice L'Her, la Croix du Djebel bronze pour son engagement depuis 2007 auprès de l'UNC.

UNC de Plouguerneau

La cérémonie du 8 mai 2025, marquant le 80e anniversaire de la capitulation allemande, avait une teinte plus solennelle à Plouguerneau avec la présence d'une délégation allemande, dont le maire d'Edinghen-Neckarhausen, ville jumelle de la commune de Plouguerneau depuis 1967.

Après les discours, les enfants des écoles ont interprété un chant en allemand, puis le cortège s'est dirigé vers la place de l'Europe pour l'inauguration du chêne franco-allemand, offert à la commune lors du 55e anniversaire du jumelage en 2023 et replanté à sa place définitive à la suite des travaux du bourg.

Alain Queffélec et Natéo Le Gall entourés des porte-drapeaux
Photo @LeTélégramme

La cérémonie s'est achevée par la remise du Mérite UNC vermeil à Alain Queffélec, et du diplôme de reconnaissance de l'UNC du Finistère à Natéo Le Gal, jeune porte-drapeau de 10 ans, par le président de Paul Le Boité, qui détaille : « Après une conférence que nous avons tenue auprès des enfants des écoles de la commune, il y a eu un tirage au sort pour désigner le porte-drapeau. Ce diplôme vient remercier l'intérêt que portent les enfants à nos valeurs d'anciens combattants ».

UNC de Plabennec et l'Aber

Célébration historique du 8 Mai

Cette année, le 80ème anniversaire de la fin du conflit 39-45 a revêtu une célébration historique. Dès 10h30, après le lever des couleurs, la cérémonie s'est déroulée suivant le nouveau protocole mis en place cette année. Après les allocutions et messages divers, trois « Titre de Reconnaissance de la Nation » ont été remis à Alain Guillerm, Claude Person et Stéphane Joncourt au titre des opérations extérieures. Quatre porte-drapeaux ont reçu leur insigne : de 10 ans pour Jean Kerandel et de 3 ans pour Linda Nizou, Jean-Luc L'Hostis et Yann Rivallin. Au cours de la cérémonie se sont succédés les chants et récitations par différentes associations culturelles locales.

Un hommage a ensuite été rendu aux 35 morts plabennecois de ce conflit dont 5 à Mer-El-Kébir.

Après le défilé jusqu'à la salle Marcel-Bouguen, Jean Adam a reçu la croix du Djébel or et des diplômes de remerciements ont été remis aux marins du détachement du Service Militaire Volontaire.

Le repas qui a suivi a réuni 96 convives dans une ambiance festive comme à l'accoutumée.

À l'issue de la cérémonie au Monument aux morts, les décorés, élus, porte-drapeaux et intervenants.

L'histoire d'un GI tombé à Lormeau

À l'issue du repas du 8 mai salle Marcel-Bouguen, à l'extérieur étaient proposées des expositions sur 39-45 : voitures d'époque, divers matériels militaires et concours de dessin.

Dans la salle, devant près d'une centaine d'auditeurs, Charles Cassells et Erwan Omnès ont présenté leur travail de recherche historique sur le parcours du soldat Georges Cocks, depuis sa ville de naissance dans l'état de New York, aux USA, jusqu'à Plabennec. D'après des lettres écrites à sa famille, il a été possible de retracer la période militaire de ce jeune américain engagé à 29 ans en avril 1942 et venu mourir le 9 août 1944 à Lormeau à Plabennec.

Charles Cassells et Erwan Omnès en compagnie de Jean-Claude Créac'hcadec présentant les restes d'un fusil Mauser retrouvé dans un de ses champs à Lormeau.

Une assistance attentive pour écouter le périple de Georges Cocks.

À noter

Les prochains rendez-vous de l'UNC : le mercredi 18 juin, cérémonie devant la stèle au Général de Gaulle à l'occasion du 85ème anniversaire de l'appel, suivie le samedi 21 juin de la journée champêtre à Lesquelen avant de commémorer la libération de Plabennec le samedi 2 août.

UNC de Plouarzel Ploumoguer

René Lefebvre au centre accompagné de son arrière petit-fils Ezekiel

Le public était nombreux en ce jour de commémoration du 08 Mai. Les cérémonies se sont déroulées en quatre phases aux monuments aux morts de Trézien, Plouarzel, Lamber et Ploumoguer.
Comme de coutume depuis quelques années les enfants des deux communes se sont impliqués dans ce devoir de mémoire à travers des textes et en défilant avec leurs drapeaux respectifs.

René Lefebvre a été décoré du titre de reconnaissance de la Nation pour sa participation à la guerre d'Algérie au sein du 42ème régiment d'artillerie du 15 Janvier 1956 au 21 Mars 1958 au nom de la directrice générale, de l'office national des combattants et des victimes de guerre Marie Christine Verdier-Jouclas par le président local Pascal Le Bizec.

À l'issue de ces hommages trois médailles du Mérite UNC Bronze » ont été attribuées à
- Solène Héliès correspondante défense,
- Chantal Reux trésorière de l'association,
- Gérard Jestin membre du conseil d'administration,

et une médaille « mérite UNC Or » à
Francis Floch ancien combattant d'Indochine et ancien président UNC Ploumoguer.

Nos quatre décorés internes,

UNC de Plouguin Tréouergat

L'UNC de Plouguin-Tréouergat avec la participation de l'UNC Saint-Pabu/Lampaul-Ploudalmézeau se sont réunis afin de commémorer la Victoire du 8 mai 1945, avec leurs porte-drapeaux et les porte-drapeaux jeunes du CMJ de Plouguin.

Étaient présents les élus des communes de Plouguin, Tréouergat, Lampaul-Ploudalmézeau, Saint-Pabu ainsi que la sénatrice Mme Nadège Havet.

La cérémonie a débuté par le défilé vers le monument aux Morts. Après la levée des couleurs et la lecture des textes officiels par les élus, le président de l'UNC Plouguin-Tréouergat, les jeunes du conseil municipal jeunes de Plouguin ont lu un texte en souvenir de ce jour.
À l'issue du dépôt de gerbes la Marseillaise et le chant des partisans a été interprété par le groupe Ar Paotred. Un moment de convivialité en mairie et un repas salle polyvalente ont clôturé cette journée du souvenir.

UNC de Ploudaniel

Deux décorés

Le jeudi 8 mai 2025 la cérémonie de commémoration du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale présidée par Pierre Guiziou, Maire, a débuté dans le recueillement par une levée des couleurs place de la Mairie puis, le cortège formé s'est déplacé au son de la cornemuse successivement vers les tombes des alliés puis au monument au morts.

Une délégation d' élèves de l'école des Mousses et plusieurs militaires d'active en uniforme ont rehaussé le coté solennel de la cérémonie qui s'est déroulée suivant le protocole sous la direction de Philippe Servel, maître de cérémonie.

Prise de parole du président de l'UNC locale Jean-Pierre Pérès pour la lecture du message du Président de l'UNC le Général Longuet, puis du maire pour la lecture du message du ministre de la défense M. Sébastien Lecornu et de la ministre des anciens combattants Mme Mirallès.

Les enfants de l'école Sainte-Anne et le conseil municipal des jeunes ont entonné la chanson "Mille colombes" de Mireille Mathieu.

À l'issue de la cérémonie, en salle Brocéliande, deux médailles du mérite UNC échelon Bronze ont été remises par le président, Jean-Pierre Pérès à Marcel Salou, Secrétaire de l'UNC locale, et à Joël Marchadour, adhérent et ancien Maire de la commune, pour son engagement envers l'association tout au long de ses mandats, ainsi que principal initiateur de la stèle de Kerbiket, érigée en souvenir du crash de l'avion Walrus et du décès de son équipage anglais.

Après les félicitations du maire Pierre Guiziou, l'assistance est conviée au vin d'honneur.

UNC de Plouider Goulven

L'année dernière, à pareille date, nous étions réunis sur cette même place du Souvenir pour commémorer la libération de notre pays. Aujourd'hui, c'est la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Mais l'éclatement des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki ont conduit à l'arrêt des hostilités de la deuxième guerre mondiale par la capitulation de l'armée japonaise.

Depuis, la menace nucléaire a empêché ou plutôt dissuadé les nations d'entrer ouvertement en guerre entre elles au risque de subir des pertes humaines et matérielles insupportables.

Mais elle n'a pas évité l'ouverture de conflits conventionnels meurtriers en Corée, en Indochine et en Afrique du nord, guerres de colonisation ; en Irak, au Koweït, en Yougoslavie, ni les guérillas qui tuent, dans les attentats quasi-quotidiens, des personnes le plus souvent totalement innocentes. L'insécurité est une menace permanente même chez nous.

L'équilibre de la terreur nucléaire a évité jusqu'à présent au monde le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale.

Les causes de guerre ne se limitent pas aux problèmes de frontières territoriales comme en Ukraine, aux ressources pétrolières (Sahara marocain), aux rivalités religieuses (à Gaza) s'y ajoutent la répartition des eaux de la vallée du Jourdain, du Nil, etc. qui modifient les coutumes et attentent à la vie de millions d'hommes.
La guerre est un mal ; on devrait pouvoir en faire l'économie ; mais les hommes ne sont pas des anges ! il y a des déments qu'on ne maîtrise pas !
Il faut se souvenir ce que représente ou représentait la guerre pour nos familles. Je vous cite un fait. Un matin en 1943, allant prendre de l'eau à la fontaine, accompagnant ma mère, nous avons rencontré le garde-champêtre et le curé de la paroisse. Après un bref échange, j'ai compris qu'il s'agissait d'un mort, les larmes coulaient sur les joues de Maman. Nous apprenions la mort, ou, pire, la disparition d'un fils, d'un frère ou d'un jeune mari, père de famille.

80 ans après, les intempéries et le temps effacent les inscriptions sur les pierres tombales et les monuments aux morts, mais le temps n'efface ni les souffrances, ni leur sacrifice et encore moins la reconnaissance de la Nation ni la nôtre, sinon nous ne serions pas là aujourd'hui.
Se souvenir, honorer leur mémoire, regarder sereinement notre passé commun, préserver la mémoire des événements passés et vécus, progresser sur le chemin de la réconciliation pour une entente plus cordiales, possible, entre les Nations.
Honneur à leurs sacrifices !
Dalc'homp Soñj

Roger Aballéa

UNC de Plouédern

C'est sous un ciel couvert que s'est déroulée la cérémonie patriotique de commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 en présence du maire de la commune de Plouédern, Bernard Goalec, des élus locaux, du président de l'UNC locale Philippe GAC, des anciens combattants de la commune et de Plouédernéens.
Après une levée des couleurs place de la Mairie, l'ensemble des participants s'est dirigé vers le monument aux Morts.
Après lecture du message officiel de l'UNC nationale par le président de l'UNC de Plouédern, Bernard Goalec a fait lecture du message officiel ministériel.

Deux gerbes ont ensuite été déposées au pied du monument aux Morts par le président de l'UNC Plouédern et par le maire.
La commune de Plouédern a ainsi commémoré l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et rendu hommage à nos aînés.
L'assistance a ensuite été conviée au vin d'honneur offert par la municipalité.

UNC de Plounéour-Brignogan-Plages

La commémoration de la capitulation allemande et de la Victoire du 8 mai 1945, le *80*e *anniversaire* de la signature de la reddition allemande à Reims et l'hommage à tous les Morts pour la France de Plounéour-Brignogan-Plages s'est déroulée en 3 temps :

- Plounéour-Trez : Levée des Couleurs, lecture des messages, hommage aux Morts, dépôt de gerbes au monument aux Morts. Remise de la Croix du Combattant au président de l'UNC locale André Cam.
- Brignogan-Plages : Levée des Couleurs, lecture des messages, hommage aux Morts. Dépôt de gerbes au monument aux Morts, à la stèle des Veuves et des Orphelins et au Carré des Alliés.
- Pointe de Beg ar Bilou à Brignogan : Hommage aux marins, péris en mer, du destroyer « Athabaskan » coulé au large de nos côtes le 29 avril 1944.

Outre les délégations de l'UNC locale et de l'association des Officiers-Mariniers et de leurs présidents (MM. André Cam, Jacques Abiven et Jean-Louis Brunet), des porte-drapeaux de diverses associations patriotiques, les cérémonies se sont notamment déroulées en la présence de M. le maire de Plounéour-Brignogan-Plages et de ses adjoints, du « Conseil Municipal des Jeunes » dont les enfants ont lu un poème du Général de Gaulle, des représentants de la Royal British Legion en les personnes de Mme Ceri Roberts et M. John Duncan. Les habitants et autres personnes de passage ont également répondu présent à l'appel lancé par voie de presse et ont ainsi participé aux déroulements des trois commémorations.

Notons également la présence de plusieurs militaires d'active, dont une délégation de la brigade de Gendarmerie de Lesneven (BTA) et de la Marine Nationale de Plounéour -Brignogan. Cette participation a été grandement appréciée par les autorités ainsi que par l'ensemble de la population présente sur les trois sites.

Au carré des Alliés, M. John Ducan a rendu un hommage particulier au Sergent Gordon Davey, âgé de 27 ans, dont l'avion a été abattu au large de Brignogan en 1941. Il a également saisi l'occasion pour exprimer ses remerciements pour tout ce que fait la commune depuis plus de 80 ans pour perpétuer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour nous libérer.

Les commémorations, passées sous un temps clément, se sont terminées à la salle Kastell-Mor de Brignogan où un hommage particulier a été rendu à Claude Jeffroy, président de l'UNC locale, décédé il y a quelques semaines.

En ces lieux, André Cam a remis la médaille du Mérite de l'UNC argent à Jean-Clément Zion pour les innombrables services rendus à l'association notamment durant sa présidence. Deux décorations similaires devaient être décernées à MM. François Pennors et Augustin Prémel qui n'ont pu se déplacer pour des raisons de santé. Leur dévouement a également été souligné.

Pour clore ces cérémonies, le traditionnel « verre de l'amitié » a été offert par la commune de Plounéour-Brignogan-Plages.

Remise de décorations

Le 15 mai 2025, André Cam, président de l'UNC locale de Plounéour-Brignogan-Plages, ainsi que le trésorier et le secrétaire ont rendu visite à Augustin Prémel temporairement hospitalisé à Lesneven. Adhérent UNC depuis 1978 et âgé de 87 ans, il a reçu des mains du président la médaille du Mérite UNC « échelon argent » et son diplôme pour les services rendus à l'association. Augustin Prémel a notamment servi en qualité de porte-drapeau durant de nombreuses années.

Ce même jour, la petite délégation rejoint par deux autres membres de l'UNC locale se sont réunis au domicile de François Pennors à Brignogan. Adhérent UNC depuis 1991 et âgé de 88 ans, le président André Cam lui a remis la médaille du Mérite UNC « échelon argent » ainsi que le diplôme pour les services rendus au sein de l'association. François Pennors a notamment servi en qualité de secrétaire-trésorier et ce durant de nombreuses années.

Les deux décorés n'avaient pu être présents lors de la commémoration du 08 mai 2025 sur Plounéour-Brignogan-Plages.

UNC de Saint-Renan

Le 8 mai 2025, la ville de Saint-Renan a solennellement commémoré les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette journée de mémoire a été marquée par un hommage aux aînés et à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

La commémoration a été conduite par André Abarnou, maître de cérémonie, qui a ouvert les festivités par la remise du nouveau drapeau de l'UNC "Opérations Extérieures" (OPEX). Ce geste symbolique a marqué ce moment de recueillement et de reconnaissance.

De nombreuses personnalités et représentants d'associations ont répondu présents pour rendre hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale. Parmi eux, on comptait le sous-préfet Jean Philippe Setbon, le député Didier Le Gac, la commandante Marine Rabaste de la compagnie départementale de gendarmerie de Brest, les associations patriotiques, les représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, les membres du Conseil Municipal des jeunes (CMJ), les écoliers et de nombreux Renanais.

Une délégation d'une vingtaine de marins dont le capitaine de vaisseau, commandant le SNLE-NG Le Triomphant, a également participé à la cérémonie, renforçant la dimension militaire de cet événement historique.
Au monument aux morts, le message de l'UNC a été lu par Bernard Lefort, président de l'UNC. M. Jean-Philippe Setbon, sous-préfet de Brest, a quant à lui lu le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État aux anciens combattants.

L'interprétation émouvante du chant "Lili Marlene" par Maryvonne Gondot et Philippe Gouret a ajouté une touche poétique et nostalgique à la cérémonie, touchant les participants. Cette dernière s' est poursuivie par un dépôt de fleurs au carré militaire, à la tombe de regroupement et à celle du commandant Thuilliez, compagnon de la Libération.
Le Maire a conclu la cérémonie en remerciant chaleureusement tous les participants, soulignant l'importance de la présence et du soutien de chacun pour perpétuer la mémoire des héros de la Seconde Guerre mondiale. Il a particulièrement remercié : les élus, le conseil municipal jeunes, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les représentants d'associations, ainsi que les musiciens de l'orchestre de la ville.

À l'issue de cette cérémonie, le président de l'UNC a décoré monsieur le Maire de la médaille de bronze du mérite UNC.
Cette commémoration du 8 mai à Saint-Renan a été un moment fort de recueillement et de solidarité, rappelant à tous l'importance de la paix et de la liberté, et l'engagement de la communauté à honorer ceux qui ont combattu pour ces valeurs.

UNC de Saint-Divy

C'est sous un soleil timide que s'est tenue, à Saint-Divy, la cérémonie commémorative du 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

La matinée a débuté par le traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts de la commune, en hommage à celles et ceux tombés pour la liberté.

Un moment particulièrement émouvant a marqué cette journée : la remise de la Croix du Djebel Argent à Germain Porhel.

Nous remercions fortement la présence des habitants venus assister à cet événement solennel.

De gauche à droite : Michel Corre, Maire, Jean-Yves Guéguen, Germain Porhel, Rudy Le Mauguen et Jean-Yves Féroc

Nos amis disparus

UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal : **René Page**, AFN
UNC de la presqu'île de Crozon : **Gérard Guichard**, 81 ans, AFN, décédé le 7 mai 2025
UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Christian Morvan**, Soldat de France, décédé le 5 mai 2025 ; **François Jacolot**, 85 ans, AFN, décédé le 8 mai 2025
UNC de la Forest-Landerneau : **Yves Jestin**, AFN, décédé le 6 mai 2025
UNC de Plabennec et l'Aber : **Louis Potin**, 89 ans, AFN ; **Martial Tréguer**, 87 ans, AFN
UNC de Ploudalmézeau Portsall : **Guillaume Le Ru**, 90 ans, TOE AFN, décédé le 11 mai 2025
UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau : **Hervé Arzel**, 87 ans, AFN, décédé le 1er mai 2025 ; **Jean Le Gall**, 89 ans, AFN, décédé le 6 mai 2025

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Journée de la Mémoire maritime

La cérémonie annuelle du souvenir s'est tenue au Mémorial national des Marins Morts pour la France, le samedi 17 mai2025, à l'esplanade du Souvenir de la Pointe Saint-Mathieu, à Plougonvelin.

Sous la co-présidence de Mme Annick Demairy, présidente de la section du Finistère de la Fédération Nationale des Déports & Internés, Résistants et Patriotes, et de René Stéphan, Président de l'Association aux Marins, cette cérémonie s'est déroulée sous le soleil et en présence de nombreux drapeaux.

UNC de Plabennec et l'Aber

Jeudi 22 mai 2025, un groupe d'adhérents et sympathisants de l'UNC de Plabennec et l'Aber s'est rendu à la pointe Saint-Mathieu. Accueillis au musée Mémoires 1939-1945 par Gildas Le Priol, les visiteurs ont arpenté le poste de commandement de la place forte.
Suite à cette plongée dans l'histoire guerrière, ils ont dégusté un kig-ha-farz et en début d'après-midi, ils se sont retrouvés devant le cénotaphe des marins péris en mer pour un hommage aux Plabennecois qui ont leurs noms sur les murs de ce haut lieu du souvenir marin.

Après un bol d'air autour du sémaphore et du phare, une pause s'est imposée dans la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces où ont été déposées les gerbes de la cérémonie aux marins morts en déportation, célébrée le 17 mai dernier et à laquelle ont participé cinq drapeaux de l'UNC Plabennec.

Course de caisses à savon

LANNILIS

DIMANCHE 13 JUILLET 2025

Les Rapides du couvent

PROGRAMME

- **9H00-9H30** ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- **9H00-10H30** CONTRÔLE CONFORMITÉ DES ENGINS, DES PILOTES ET ÉVALUATION ESTHÉTIQUE
- **10H30-12H00** RECONNAISSANCE DE LA PISTE + TEST DE FREINAGE
- **12H00** OUVERTURE DE LA RESTAURATION
- **13H15** MISE EN PLACE DES COUREURS
- **13H45** DÉBUT DES COURSES
- **17H00** REMISE DES RÉCOMPENSES
- **18H00** BAL DES POMPIERS ET FEU D'ARTIFICE AU COMPLEXE SPORTIF DE KERGROAS

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS À : lesrapidesducouvent@gmail.com

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

ORGANISATEURS : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS • LANNILIS/TRÉGLONOU

AVIVA cuisines
cuisinella c'est chez vous

Bon à savoir...

Archives de l'ONaCVG du Finistère

Les Archives départementales du Finistère ont mis en ligne le répertoire des archives de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, pour faciliter les recherches sur les combattants et les victimes des conflits contemporains.

Des milliers d'images sont désormais en ligne :

- une collection de dossiers de Combattants Volontaire de la Résistance
- le fichier de dénombrement des victimes de guerre
- le fichier des déportés et prisonniers politiques
- les dossiers d'enquête et témoignages réalisés sur l'histoire de l'occupation et de la libération en Finistère

Lien vers l'instrument de recherche :
https://recherche.archives.finistere.fr/document/FRAD029_RM_ONACVG

Proposition de loi n° 1075
Visant à créer un statut de Vétéran des armées

Cette proposition de loi vise à créer le statut « Vétéran des armées » pour les militaires ayant servi un mini-mum de quinze années.
Cela concernerait tous les anciens militaires, combattants ou non, blessés ou non. Le statut « Vétéran des armées » permettrait aux anciens militaires de conserver un lien avec l'armée.
En effet, ce statut leur donnerait la propriété de leur grade, l'autorisation de porter leur uniforme lors des évé-nements en lien avec les armées, un accès aux hôpitaux militaires, la couverture par le régime de sécurité sociale des militaires, un accès aux cercles des armées et la gratuité des musées des armées.
Ce sont certes, des avantages non monétaires mais non dénués de sens.
En effet, l'objectif du statut « vétéran des armées » est de témoigner une reconnaissance aux anciens mili-taires.
Les avantages procurés par ce statut renforceraient le sentiment d'appartenance à un corps et éviteraient une rupture « brutale » lors de la retraite militaire.
Ce texte trouve son inspiration dans une mesure qui fut soumise au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) en 2018, mais non adoptée.

Pour prendre connaissance de cette proposition de loi :
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b1075_proposition-loi

Pension de retraite de l'État

Certains titulaires d'une pension de retraite de l'Etat ont eu la désagréable surprise de constater qu'en Avril le montant avait baissé.

Il s'agit d'une erreur des Finances publiques qui concerne des milliers de retraités de l'État.

Il y a des différences en Avril dans le montant des pensions suite à une mauvaise application du taux de cotisations sociales.

Une réclamation est à effectué sur ENSAP, https://ensap.gouv.fr/
ou appeler le 09.70.82.34.35

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR
Assistance et prévention en sécurité numérique

mémo

10 CONSEILS POUR GÉRER VOS MOTS DE PASSE

1. Utilisez un mot de passe différent pour chaque service
2. Utilisez un mot de passe suffisamment long et complexe
3. Utilisez un mot de passe impossible à deviner
4. Utilisez un gestionnaire de mots de passe
5. Changez votre mot de passe au moindre soupçon
6. Ne communiquez jamais votre mot de passe à un tiers
7. N'utilisez pas vos mots de passe sur un ordinateur partagé
8. Activez la double authentification lorsque c'est possible
9. Changez les mots de passe par défaut des différents services auxquels vous accédez
10. Choisissez un mot de passe particulièrement robuste pour votre messagerie

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR
Assistance et prévention en sécurité numérique

DISPOSITIF NATIONAL
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

SES MISSIONS

1. **ASSISTANCE AUX VICTIMES** D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE
2. **INFORMATION ET SENSIBILISATION** SUR LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE
3. **OBSERVATION ET ANTICIPATION** DU RISQUE NUMÉRIQUE

QUI EST CONCERNÉ ?

PARTICULIERS — COLLECTIVITÉS TERRITORIALES — ENTREPRISES

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR:
www.cybermalveillance.gouv.fr

Version 3.0

COMBIEN DE TEMPS POUR CRAQUER VOTRE MOT DE PASSE ?

NOMBRE DE CARACTÈRES	UNIQUEMENT DES CHIFFRES	LETTRES MINUSCULES	LETTRES MINUSCULES ET MAJUSCULES	LETTRES MINUSCULES ET MAJUSCULES + CHIFFRES	LETTRES MINUSCULES ET MAJUSCULES + CHIFFRES + CARACTÈRES SPECIAUX
4	IMMÉDIAT	IMMÉDIAT	IMMÉDIAT	IMMÉDIAT	IMMÉDIAT
6	IMMÉDIAT	IMMÉDIAT	IMMÉDIAT	1 sec	5 sec
8	IMMÉDIAT	5 sec	22 min	1 Heure	9 Heures
10	IMMÉDIAT	58 min	1 mois	7 mois	5 ans
12	45 sec	3 semaines	300 ans	2 000 ans	34 000 ans
14	41 min	51 ans	800 000 ans	9 millions d' années	200 millions d' années

Source : SCSP / Nacime AISSANI

Objets trouvés

À l'issue de la cérémonie d'hommage aux marins qui s'est déroulée samedi 17 mai à la Pointe Saint-Mathieu une cravate tricolore de drapeau a été retrouvée sur les lieux.

Prendre contact avec le secrétariat de l'UNC29.

Boutique de l'UNC

L'UNC nationale met en vente des casquettes à l'effigie de l'UNC.

Au prix de 20,00 € (hors frais de port), elles sont élégantes et robustes.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le secrétariat départemental.

Jouons avec les mots...

Escargot : limace qui a accédé à la propriété.
Portier : ouvre-boîte.
Zèle : pratique idiote qui consiste à travailler plus pour gagner pareil.
Ramadan : ce que disait Ève pour faire avancer le bateau.
Chauffeur de corbillard : pilote décès.
Entrer dans l'arène : action permettant d'assurer la descendance du royaume.
Téquila : interpellation d'un inconnu chez soi !
Cédille : invention stupide créée par un certain Monsieur Duçon.
Syntaxe : fête des impôts.
Mercato : maman pratiquante.
Patois nîmois : mais c'est qui alors ?
Gévaudan : j'ai retrouvé votre dentier !
Considéré : tellement con...qu'il n'en revient pas !
Terre des Hommes : parce qu'il est impossible de faire taire des femmes.
Chapitre : chat rigolo.
Amsterdam : femelle du hamster
Gabon : mec vraiment trop sympa !
Liban : canapé clic-clac.
Perroquet : accord du père.
Mon amiral : mon copain n'est jamais content.
La maîtresse d'école : l'institutrice prend l'avion.
Les ciseaux à bois : les chiens aussi.
Libyen : bon en lecture.
La camisole : la drogue rend solitaire.
Le gospel : parce qu'il a pris froid.
Péniche : zizi portugais.
Un enfoiré : une année de perdue.
Un ingrat : un petit gros.

Le Saviez-vous ?..

"CROC"

Prononcé « croque », ce surnom désigne le commissaire du bord et par extension tous les officiers de ce corps.

Décrites en 1689, dans l'ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arsenaux de Marine, les fonctions des commissaires de la Marine sont restées sensiblement les mêmes : s'assurer de la bonne administration du personnel, de la comptabilité du matériel , des vivres et des finances du navire.
Cette dernière fonction lui vaut son surnom. Se devant d'être économe, il est soupçonné de pingrerie et donc d'avoir les doigts crochus comme il convient à tous les avares . Si l'existence de commissaires est attestée dès 1584, c'est lorsque le cardinal de Richelieu est désigné grand maître, chef et surintendant de la navigation en 1626 que ce corps commence à être institué.
Le corps des commissaires de la Marine a été dissous le 1er janvier 2013 et ses membres versés à celui des commissaires des Armées, créé à la même date.

@Marinenationale - @Gabzegab

Il y a 90 ans...

16ème congrès national de l'UNC, le 9 juin 1935

Le 16ème congrès National de l'UNC se déroule à Brest le 9 juin 1935, au stade de l'Armoricaine (aujourd'hui « Stade Francis Le Blé »).

Pour démontrer la force et l'importance de l'UNC, la journée de clôture s'achève en apothéose dans un défilé magnifique, avec une participation de plus de 700 drapeaux formant une véritable forêt autour des personnalités officielles militaires, civiles, religieuses et plus de 25 000 Anciens Combattants au centre de la ville, là où se situe l'actuel monuments aux morts.

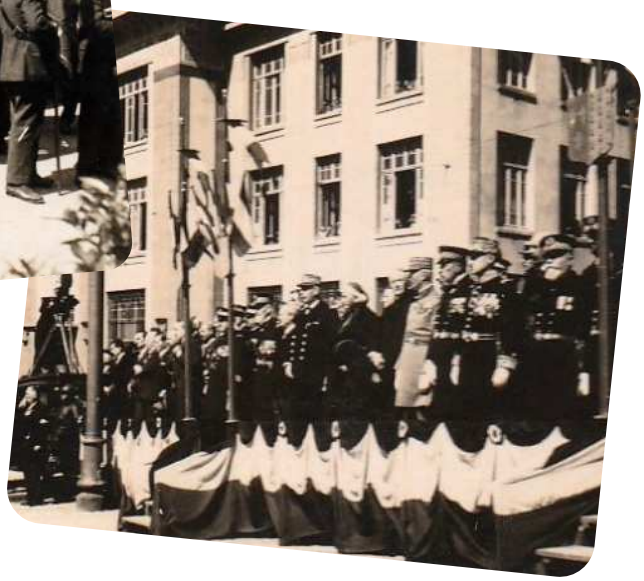

Une cérémonie est ensuite organisée à la Pointe Saint-Mathieu en hommage aux combattants de la Première guerre mondiale, en présence du Maire de Plougonvelin, M. Le Goasguen, du Sous-préfet Jacques Henry, du Député Jean-Louis Rolland, du Vice-amiral Raoul Castex, Commandant en chef et Préfet de la 2ème région maritime à Brest, et du Commandant Pelle.

Cette belle manifestation pacifique renferme un souvenir, une espérance de paix durable... mais hélas, l'année suivante, l'Allemagne s'organise et se réarme... C'est l'avènement du Nazisme...

Le coin des réseaux

Préfet du Finistère
@Prefet29

Ce matin, à l'occasion de sa prise de fonction, Louis Le Franc, préfet du Finistère, a déposé une gerbe au Monument aux Morts de Quimper.

La cérémonie s'est déroulée en présence des députés Mélanie Thomin et Erwan Balanant, des sénateurs Nadège Havet, Jean-Luc Fichet et Michel Canévet, d'Isabelle Assih, maire de Quimper et de Maël De Calan, président du Conseil départemental. De nombreux élus locaux du département étaient également présents ainsi que les chefs des services de l'État et les autorités civiles et militaires du territoire.

2:04 PM · 19 mai 2025 · **693** vues

Chasse Embarquée
@ChasseEmbarquee

Lundi motivation Rafale Marine 🔥 Monday motivation Navy Rafale 🔥
#rafale #chasseembarquee #flynavy

4:47 PM · 12 mai 2025 · **3 680** vues

Patricia Miralles
@MIRALLESMP

Il était de ces hommes dont la bravoure force le respect. Gérard Le Louer nous a quittés.

À 94 ans, le dernier survivant des combats de Ninh Binh s'est éteint, emportant avec lui un pan de notre mémoire nationale.

Engagé à 19 ans dans la Marine nationale, il choisit l'exigence des commandos. À Ninh Binh, en 1951, il tient sa position avec ses frères d'armes jusqu'au bout, avant d'être capturé. Onze mois de captivité dans les camps du Viêt-Minh, une volonté de fer, une dignité sans faille.

Il poursuit ensuite son engagement en Algérie, toujours au service de la France, toujours fidèle à l'esprit des commandos. Premier-maître, professeur d'EPS, il a incarné la rigueur et la transmission, jusque dans la vie civile.

Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, de la Valeur militaire, de la médaille militaire, il portait ses médailles avec la discrétion des grands.

Gérard Le Louer était un héros. Un vrai. Un de ceux qu'on n'oublie pas.

À sa famille, à ses compagnons d'armes, à ses anciens élèves, j'adresse ma profonde émotion.

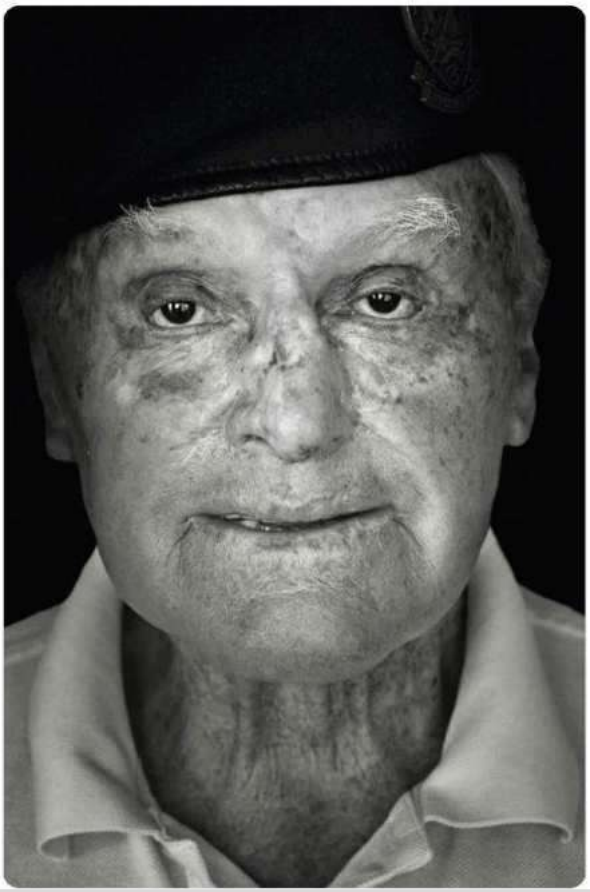

FERMÉ

Le siège départemental sera fermé pour le "pont" de la Pentecôte, le **lundi 9 juin 2025**.

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest
☏ 02.98.05.60.21 – unc29@unc29.fr
http://www.unc29.fr
https://www.facebook.com/unc.finistere.9 https://twitter.com/unc29
unc.29

Horaires du Siège au public
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

Responsables de publication : F. Sévin & Y. Droumaguet
Mise en page : C. Bellenger-Ansart